

Pèlerinage des Lycéens à Assise



800 ans de la mort de Saint François

Du 17 au 22 octobre 2026

PELERINAGE des Lycéens à Assise

**Du samedi 17 octobre au jeudi 22 octobre 2026
(3 nuits - 4 jours sur place)**

« Sur les pas de St François d'Assise »

Partir à Assise, c'est rencontrer le Christ à travers des lieux où Saint François, Sainte Claire, Saint Damien et tant d'autres ont vécu, c'est être immergés au cœur de la création et en être émerveillés, c'est être fortifiés dans sa foi, c'est être envoyé en mission, ...

Quatre jours pour mieux comprendre que Dieu nous appelle chacun personnellement à un chemin de sainteté. Des temps plus spirituels sont également prévus pour permettre aux jeunes de répondre à cet appel.



Inscription : avant le 10 septembre 2026

- sur notre site : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>
- directement à la Direction des Pèlerinages les jours d'ouverture ci-dessous.

Formalités :

Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité

Organisation : DIRECTION DES PELERINAGES, 1 rue Hector Berlioz – CS 13061, 42030 SAINT-ETIENNE Cedex 2 / Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h00 / Tel : 04.77.59.30.10 / Courriel : pelerinages@diocese-saintetienne.fr - Agrément tourisme n°IM042110011

PASTORALE DES JEUNES, 1 rue Hector Berlioz – CS 13061, 42030 SAINT-ETIENNE Cedex 2
<https://www.diocese-saintetienne.fr/j42-jeunes-catholiques-loire>
Josué NOUVELLE au 07.81.56.45.97 ou par mail : jeunes@diocese-saintetienne.fr

PROGRAMME

Jour 1 : samedi 17 octobre 2026

Soir : Départ du diocèse en car grand tourisme. Rendez-vous à 20h00 sur le parking de l'évêché, 1 rue Hector Berlioz à Saint Etienne. Départ des cars 20h15. (Les jeunes auront dîné avant de monter dans le bus).

Trajet voyage aller de nuit en direction de l'**Italie**. Arrivée à **Assise** le lendemain.

Jour 2 : dimanche 18 octobre 2026

Matin : 7h00 : Arrêt pause : *petit-déj pique-nique tiré du sac*. 10h00 : Arrivée à Assise. 11h00 :



Célébration de la messe au monastère Sainte Colette chez les Clarisses françaises d'Assise

12h00 : Déjeuner pique-nique tiré du sac dans le parc du monastère.

Après-midi : Marche jusqu'à la cathédrale San Rufino, le lieu où Saint François et Sainte Claire ont été baptisés. Puis visite de la chiesa Nuova, le lieu de naissance de saint François...



Retour à la villa Santa Tecla - Via Santa Tecla, 18, 06081 Assisi. Installation dans les chambres.

Dîner à la villa Santa Tecla et nuit à l'hébergement.

Jour 3 : lundi 19 octobre 2026



Matin : *Petit-déjeuner à l'hébergement.* Départ en car pour rejoindre **les remparts d'Assise et marche vers la chapelle Saint Damien**, ancienne chapelle reconstruite en 1205 par saint François d'Assise, en interprétant une demande qu'il aurait reçue du Christ en croix. Chapelle et bâtiment adjacent sont devenus le premier couvent des « Pauvres Dames », les compagnes de sainte Claire.

Célébration de la messe à la chapelle du sanctuaire.
Déjeuner pique-nique.



Après-midi : Visite de la basilique Sainte Marie des Anges. À l'intérieur se trouve la Portioncule, chapelle où François d'Assise réunissait les Frères en prière. Marche pour rejoindre la **Forteresse Rocca Maggiore**. Découverte de la situation à l'époque médiévale de la société et de l'église, des conflits entre l'aristocratie et la bourgeoisie.

Retour à la villa Santa Tecla en car.

Dîner à la villa Santa Tecla et nuit à l'hébergement. Soirée **Laudato Si (Gn 1)** : La Création/entre les deux extrêmes exploitation et divinisation de la nature.



Jour 4 : mardi 20 octobre 2026

Matin : *Petit-déjeuner à l'hébergement.* Départ en car pour rejoindre **les remparts d'Assise et marche vers Eremo delle Carceri**. Saint François d'Assise venait souvent dans cet endroit pour prier et contempler, comme le faisaient d'autres ermites avant lui.

Marche **Laudato Si** : Prendre soin du prochain et de la Création : notre réponse aux défis actuels.

Célébration de la messe. *Déjeuner pique-nique.*



Après-midi : Marche pour rejoindre le centre-ville d'Assise et récupération du car pour se rendre à la basilique Sainte Marie des Anges. À l'intérieur se trouve la Portioncule, chapelle où François d'Assise réunissait les Frères en prière.

Retour à la villa Santa Tecla en car.

Dîner à la villa Santa Tecla et nuit à l'hébergement. Soirée **Laudato Si (Gn3)** : Le péché originel/Désir de toute puissance/Un monde blessé par notre coupure avec le Créateur.

Jour 5 : mercredi 21 octobre 2026

Matin : Libération des chambres. *Petit déjeuner à l'hébergement.* Dépose des valises dans les cars. Départ en car pour rejoindre **la basilique Saint François** : fleuron des édifices franciscains inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, Cette basilique aux dimensions imposantes et à l'architecture recherchée abrite en sa crypte le tombeau de Saint François.

Célébration de la messe. *Déjeuner pique-nique.*



Après-midi : Rencontre avec les sœurs Clarisses au monastère Sainte Colette. Visite de l'église Sainte Marie Majeure où se trouve la tombe de Carlo Acutis.

Temps libre dans Assise. Départ

En fin de journée, reprise du car pour départ d'Assise et trajet voyage retour de nuit jusqu'à St Etienne. ***Panier repas sur une aire d'autoroute*** pour le dîner (fourni par l'hébergement).



Jour 6 : jeudi 22 octobre 2026

Arrivée sur notre diocèse le **jeudi 22 octobre au matin**. Dépose sur le même lieu de ramassage qu'à l'aller.

Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux.
Les visites entraînent des temps de marche importants.

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les conditions générales de participation sont à télécharger sur notre site :
<https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

PRIX par jeune (en chambre à partager) : 420 €

Ce prix comprend : le transport en car grand tourisme, l'hébergement en maison religieuse, la pension complète du dîner du jour 2 au dîner du jour 5, les droits d'entrée sur les sites, les rencontres avec des intervenants locaux, les assurances « annulation, assistance, rapatriement », les frais généraux.

Ce prix ne comprend pas : toutes les dépenses à caractère personnelle, toutes prestations non mentionnées dans ce prix comprend ci-dessus.

CONDITIONS D'ANNULATION par le participant

L'**assurance Annulation** est incluse dans le prix du pèlerinage : elle prend en charge les frais occasionnés par l'annulation pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...) dès l'inscription et jusqu'au jour du départ.

En **cas d'annulation**, avertir rapidement la Direction des Pèlerinages par téléphone, par mail ou par courrier. Une **déclaration écrite** doit ensuite être faite par le participant qui annule, **sous 5 jours** (cachet de la Poste faisant foi), accompagnée des **pièces justificatives** (attestation médicale ou toute autre pièce justifiant l'annulation que ce soit pour maladie, accident, ou cas de force majeure).

Le remboursement sera effectué dès réception du justificatif d'annulation. Frais dossiers retenus : 50 €

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation. Les frais retenus seront :

Plus de 31 jours avant le départ, minimum 50 € (frais dossiers).

Entre 30 et 20 jours avant le départ, 30% du montant total du voyage.

Entre 19 et 7 jours avant le départ, 60 % du montant total du voyage.

Entre 6 et 2 jours avant le départ, 80 % du montant total du voyage.

Moins de 2 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé ou toute activité non consommée du fait du participant pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement.

